MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Bordereau des Prix Unitaires

(BPU)

Maître de l'Ouvrage
ÉTAT - Ministère de la Transition Écologique

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage
Direction générale des Territoires et de la Mer de Guyane

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)
M le Directeur des Territoires et de la Mer de la Guyane

Objet du Marché
Travaux de réfection des garde-corps du pont de la crique Fouillée de la RN1

AVERTISSEMENT

Tous les prix du présent marché sont réputés avoir été établis par l'entrepreneur au moment de son offre après qu'il a pris connaissance de l'état initial des lieux. Aucune réclamation ne pourra donc être produite par celui-ci en cas de sujétions particulières liées à des contraintes visibles sur le site au moment de l'appel d'offres. Tous les prix suivants tiennent également compte de tous les travaux topographiques nécessaires à la réalisation des travaux et de toutes les mesures à prendre par l'entrepreneur pour la protection de l'environnement, des contraintes liées au phasage des travaux, de toutes les sujétions, préconisations et observations indiquées dans les diverses pièces du présent marché. Ils incluent les prestations du ou des organismes associés aux contrôles interne et externe, et tiennent compte des sujétions du contrôle extérieur.

N° des prix	*Définition des prix et prix hors taxes en Euros exprimés en toutes lettres*	*Prix HT en chiffres*
100	***PRIX GÉNÉRAUX***	
101	***INSTALLATIONS DE CHANTIER ET TRAITEMENT DES DÉCHETS*** Ce prix rémunère, au forfait, outre les prestations visées aux articles 31 à 37 du C.C.A.G., les frais d'installations générales pour chaque chantier de réparation d'ouvrages, nécessaires à la réalisation des travaux autres que celles réglées par des prix spéciaux du présent bordereau. Il comprend notamment : • emmenée, les déplacements et le repliement des matériels, de la zone de vie nécessaires aux travaux sur tous les ouvrages, pendant toute la période des travaux, • le personnel nécessaire pour l'accomplissement de cette tache, • l'enlèvement et l'évacuation de tous les végétaux aux abords de l'ouvrage et l'ensemble des opérations de préparation des terrains. • le maintien hors d'eau durant toute la période des travaux, • l'ensemble des frais nécessaires à la conduite du chantier y compris les frais de gardiennage et ceux afférents à la mise en place des procédures de sécurité du travail, d'hygiène, de contrôles et de qualité qui incombent à l'entrepreneur. • les mesures de protection de l'environnement comprenant: la mise en place de benne ou bidon de récupération des déchets de chantier sur chaque site et la mise en place d'un bassin de rétention des eaux des plateformes de chantier avant rejet dans la crique. • l'enlèvement en fin de chantier, de tous les matériels et matériaux en excédent, à la remise en état des lieux. • le traitement des déchets Ce prix comprend toutes les sujétions relatives au respect du phasage de travaux défini dans le CCTP. Ce forfait est réglé en deux fractions : • 70% après aménagement du chantier • 30% après remise en état des lieux ***LE FORFAIT :***	

N° des prix	*Définition des prix et prix hors taxes en Euros exprimés en toutes lettres*	*Prix HT en chiffres*
102	***LE DOSSIER D'EXÉCUTION COMPLET*** Ce prix rémunère, au forfait, l'ensemble du dossier demandé au CCTP comprenant : • dossier qualité : SOPAC/PAQ • dossier environnement : SOPRE/SOGED • dossier sécurité : PGC/PPSPS • dossier d'exécution : DOE Ce prix comprend toutes les sujétions relatives au respect du phasage de travaux défini dans le CCTP. Ce forfait est réglé en deux fractions : • 70% lors de l'achèvement de la période de préparation • 30% après réception du dossier de récolement complet des travaux et des reprises éventuelles ***LE FORFAIT :***	
103	***SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER*** Ce prix rémunère, au forfait, les frais de signalisation du chantier. Ce prix concerne la signalisation de proximité réglementaire de chantier, pour les usagers, les dispositifs de sécurité les panneaux d'information . Il comprend également la fourniture, le transport sur le chantier, la mise en place, l'entretien, l'adaptation aux différentes phases de chantier, la surveillance, le remplacement s'il y a lieu de jour comme de nuit, le démontage et le repli en fin de chantier de tous les matériels nécessaires à la signalisation routière pendant toute la durée des travaux. Cette prestation est menée conformément au dossier d'exploitation, à la réglementation et les textes en vigueur. Ce prix comprend toutes les sujétions relatives au respect du phasage de travaux défini dans le CCTP. Ce forfait est réglé en deux fractions : • 70% dès la mise en place de la signalisation de chantier • 30% après le repliement de l'ensemble du dispositif et remise en état des lieux ***LE FORFAIT :***	

N° des prix	*Définition des prix et prix hors taxes en Euros exprimés en toutes lettres*	*Prix HT en chiffres*
200	***PRIX TRAVAUX***	
201	***LA PRÉPARATION DE SURFACE SUR LES 2 TABLIERS (DÉCONSTRUCTION DES ANCIENS GARDE-CORPS)*** Ce prix rémunère, au forfait, la déconstruction soignée des 2 anciens garde-corps sur les 2 tabliers. Ce prix comprend : • l'amenée et le repli de tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux • le démontage des garde-corps • la fourniture et le rebouchage des anciens scellements avec un mortier conforme aux préconisations du CCTP • la fourniture des consommables, énergie, éclairage, filtrage, etc • toutes les protections nécessaires à cette phase de travaux y compris les contrôles • l'évacuation et le traitement des déchets ***LE FORFAIT :***	
202	***LA PRÉPARATION DE SURFACE SUR LA RAMPE SENS 1 de Cayenne vers Matoury (DÉCONSTRUCTION DES ANCIENNES GLISSIÈRES COTE Matoury)*** Ce prix rémunère, au forfait, la déconstruction soignée des anciennes glissières sur la rampe d'accès dans le sens 1 de la RN vers la sortie Larivot sur une longueur de 15 mètres depuis l'ouvrage Ce prix comprend : • l'amenée et le repli de tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux • le démontage des glissières et de ses supports • la fourniture des consommables, énergie, éclairage, filtrage, etc • toutes les protections nécessaires à cette phase de travaux y compris les contrôles • l'évacuation et le traitement des déchets ***LE FORFAIT :***	

N° des prix	*Définition des prix et prix hors taxes en Euros exprimés en toutes lettres*	*Prix HT en chiffres*
203	***LA RÉALISATION DES GARDE-CORPS DOUBLE FONCTION AVEC LES LIAISONS SUR GLISSIERES*** Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture et la mise en œuvre des garde-corps double fonction et de ses liaisons avec les glissières. Ce prix comprend : • l'amenée et le repli de tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux, • la fourniture et la pose des ancrages et scellements des poteaux • la fourniture et pose des garde-corps • les assemblage et montage des liaisons • toutes les protections nécessaires à cette phase de travaux y compris les contrôles ***LE FORFAIT :***	
204	***LA RÉALISATION DES GLISSIÈRES DE LA RAMPE SENS 1 SUR LONGRINE BETON*** Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture et la mise en œuvre de glissières de sécurité sur longrine béton en remplacement de la glissière déposée au prix n°202 Ce prix comprend : • l'amenée et le repli de tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux, • la réalisation de la longrine conformément à la norme FD P 98-417 • la fourniture et la pose des glissières conformément aux recommandations du CCTP • l'assemblage avec les liaisons des garde-corps • toutes les protections nécessaires à cette phase de travaux y compris les contrôles ***LE FORFAIT :***	

N° des prix	*Définition des prix et prix hors taxes en Euros exprimés en toutes lettres*	*Prix HT en chiffres*
205	***REMPLACEMENT DES CAILLEBOTIS DANS LE TPC*** Ce prix rémunère, au forfait, le remplacement à l'identique de 5 caillebotis abîmés dans le TPC Ce prix comprend : • l'amenée et le repli de tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux, • la dépose des caillebotis abîmés • la fourniture et la pose des caillebotis identique à l'existant • toutes sujétions comprises • toutes les protections nécessaires à cette phase de travaux y compris les contrôles ***LE FORFAIT :***	